



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DÉCLARATION FSU CSAD 59 du 3 février 2026

Depuis 8 ans, la nouvelle année commence, malgré les bons vœux du ministre, avec les annonces des suppressions de postes dans le service public d'éducation. Des suppressions d'emplois d'enseignants, « des femmes et des hommes qui, sans bruit, font reculer les ténèbres » d'après le ministre actuel Édouard Geffray. La nouveauté, cette année, c'est le cafouillage ministériel pour annoncer l'ampleur de ces suppressions d'emplois pour la prochaine rentrée scolaire. Il aura fallu attendre 3 reports de CSA ministériel et 3 jours après le CSA du 26 janvier pour connaître les bonnes données. Ce sera donc 1365 emplois de moins pour le second degré public et 1891 emplois dans le premier degré public pour préparer la prochaine rentrée scolaire. L'académie trône, comme chaque année, à la première place du podium des suppressions de postes avec 167 suppressions pour le second degré, 245 pour le 1^{er} degré. Outre le fait que ce sont des suppressions de trop pour le service public d'éducation, les balbutiements du ministère ajoutent de la tension à la tension dans les opérations liées à la préparation de rentrée dans les académies et les établissements. La FSU remercie donc les services de la DSDEN pour les documents fournis la semaine dernière dans ce contexte très particulier, et dans des délais très restreints.

Les orientations ministérielles confirment les choix politiques délétères de ces 8 dernières années : continuer de supprimer des emplois dans un 2^d degré, déjà asphyxié par le manque de moyens, et ne pas se saisir de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement et d'étude dans tous les établissements. Sur le fond, nous le répétons, la FSU ne nie pas les chiffres de l'évolution démographique à court et moyen terme, mais il faut regarder d'où nous venons et vers où nous allons. Depuis 2017, le second degré public a accueilli plus de 8000 élèves supplémentaires mais s'est vu supprimer un peu plus de 8000 emplois de professeur-es, ces « sentinelles de la raison », toujours d'après l'actuel ministre de l'Éducation. Le nombre d'élèves par classe a augmenté, nous avons les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège et il faudrait près de 10 000 emplois supplémentaires pour retrouver le taux d'encadrement de 2017. En remontant plus loin, le second degré public a été la grande victime, en termes d'emplois et de réformes, et des politiques publiques depuis 2006. Ses effectifs élèves ont augmenté de 4 % pendant que les emplois baissaient de 6 %. La baisse démographique a donc bon dos parce que la boussole du ministère est toujours la même depuis de nombreuses années et elle est simple : supprimer des emplois quand les effectifs diminuent, supprimer des emplois aussi quand les effectifs augmentent !

Le département du Nord, malgré ses grands difficultés sociales, n'échappe pas à cette règle puisque, entre la rentrée 2017 et 2020, ses collèges publics ont vu leurs effectifs augmenter de 600 élèves, ce qui n'a pas empêché le ministère de leur supprimer environ 1200 heures postes, soit 66 emplois. Nous le répétons, quand ça baisse, ça supprime... Et quand ça monte, ça supprime aussi et cela, malgré des études qui montrent régulièrement que la France a les classes en collèges les plus chargées en Europe, avec en moyenne plus de 25 élèves par classe contre 21 en Europe. Pour les collèges du Nord, ce taux d'encadrement ne s'améliore pas et sera de 24,2 élèves à la prochaine rentrée. Il était de 23,7 en 2017. C'est encore pire lorsqu'on regarde ce taux d'encadrement moyen dans les collèges les plus défavorisés. Celui-ci était à 20 élèves en 2017, il sera à 21,2 à la prochaine rentrée.

Pour en revenir aux dotations, la prévision d'une baisse d'environ 1200 élèves conduit à un retrait de 1551 heures postes, soit 86 ETP. Depuis 2017, les collèges du Nord ont perdu plus de 5200 heures postes, soit 291 ETP. Ces retraits de moyens se font au détriment des établissements de l'éducation prioritaire et de ceux accueillant les publics les plus défavorisés, c'est-à-dire les collèges ayant les IPS les plus faibles aujourd'hui. En effet, ces établissements avaient un H/E moyen de 1,63 en 2017 et il sera à 1,53 à la prochaine rentrée. Ce sont également ces établissements qui reçoivent, en proportion, moins de moyens pour l'accompagnement à la réussite de la 6^e à la 3^e, qu'ils soient dans le plan « 800 collèges » ou pas. Il est d'ailleurs paradoxal que des établissements dans ce plan perdent des moyens, alors même qu'il est prévu qu'ils gardent la même structure que cette année à la rentrée 2026. C'est un bien mauvais signe pour ce dispositif voulu par le ministre Geffray qui martèle son ambition, depuis son arrivée rue de Grenelle, d'accompagner les collèges qui concentrent la très grande difficulté scolaire.

Au-delà des chiffres, ou des indicateurs qu'on nous dit « maintenus » alors que l'administration devrait se donner comme ambition de les améliorer, il y a des personnels, des professeurs, ces « sentinelles de la raison » d'après le ministre, qui ne vont pas voir leurs conditions de travail s'améliorer. Il y a des élèves, les futurs adultes de notre pays, qui ne vont pas voir leurs conditions d'étude s'améliorer. C'est ce que l'on constate chaque année sur le terrain, dans les établissements. Devant nous, il n'y a pas qu'un enjeu démographique, il y a aussi un défi démocratique : la qualité du service public d'Éducation, au service d'une

ambition, celle d'une École émancipatrice qui contrecarre les inégalités de toutes sortes et reste le socle de notre modèle social.

Les enquêtes institutionnelles ou syndicales convergent : démissions, reconversions, ruptures conventionnelles... tous les signaux sont au rouge et confirment une profonde crise de sens de nos métiers. La faiblesse des rémunérations pèse lourd mais aussi le sentiment de ne plus pouvoir faire face à ce qui motive l'engagement dans un métier du service public : servir l'intérêt général. Et pourtant, l'École tient, tourne au quotidien. Mais elle ne tient plus que par un fil : celui de la conscience professionnelle des personnels, « des figures fondatrices et des bâtisseurs de notre avenir commun », pour citer une dernière fois le ministre. Compter uniquement sur cet engagement pour que vive l'École publique serait d'un cynisme irresponsable. La FSU n'attendra donc pas pour organiser, soutenir, relayer des mobilisations, pour exiger les moyens indispensables au bon fonctionnement du service public d'Éducation et des politiques qui confortent les ambitions émancipatrices de l'École publique laïque.